



Aide-mémoire provisoire

Cinq réunions de validation d'études de cas de pays sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois en Afrique du Sud, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Kenya, et en Zambie

Et

Réunion régionale du Groupe d'experts sur l'étude régionale sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et la création d'emplois dans des pays africains sélectionnés

Organisées par la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

En collaboration avec

Les Ministères focaux en Afrique du Sud, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Kenya, et en Zambie

Septembre et Octobre 2020

1. Contexte

Le présent aide-mémoire fournit les modalités d'organisation des cinq réunions sur la validation des cinq rapports d'études de cas de pays (pour l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, et la Zambie) et une réunion régionale sur la validation du rapport régional qui sont organisées dans le cadre de l'étude sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois dans des pays africains sélectionnés.

Face à la dégradation croissante des ressources naturelles, aux changements climatiques et aux faibles taux de création d'emplois, il est plus que jamais crucial d'intensifier et d'accélérer les efforts visant à optimiser l'utilisation des ressources, à réduire au minimum la production de déchets et la dégradation des ressources, et des modes de consommation et de production à faible émission de carbone et durables, tout en créant des emplois décents dans la région. À cette fin, compte tenu des bonnes politiques et des investissements adéquats, la recherche de voies de croissance vertes est reconnue comme une réponse importante et essentielle. Des études montrent que le secteur privé,¹ y compris les grandes et les petites et moyennes entreprises (PME), a un rôle crucial à jouer dans la voie de la croissance verte et de la création d'emplois pour diverses raisons. Le secteur privé de la région connaît une croissance rapide et est responsable de la production économique importante ainsi que de l'emploi. Par exemple, dans les pays à faible revenu comme ceux qui dominent l'Afrique, les PME représentent 78 % de l'emploi total. Elles contribuent à la fois au niveau d'emploi et à la croissance de l'emploi. En outre, le secteur privé est à la fois un investisseur et une source de financement et un moteur d'innovation et de transfert de technologie. Pourtant, le secteur privé a été associé à une forte empreinte environnementale, en particulier dans des contextes où les systèmes de sauvegarde sont faibles, et la gouvernance environnementale et les programmes d'incitation sont médiocres. Par conséquent, le secteur privé dispose d'une vaste marge de manœuvre pour stimuler une croissance verte qui crée des emplois.

C'est dans ce contexte que la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a commandé une étude *sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois dans des pays africains sélectionnés*. L'étude vise à répondre à la question clé de savoir ce qui est nécessaire pour mettre en valeur le potentiel du secteur privé² dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois en Afrique.

Cette étude est également opportune dans le contexte de la crise actuelle de COVID-19, qui est véritablement intersectorielle. La crise a, entre autres, sapé la croissance et entraîné la perte de nombreux emplois, et le secteur privé, en particulier les PME, a subi des effets disproportionnés. Cette crise évolutive a révélé et souligné la nécessité d'interventions intégrées et globales à grande échelle pour créer des économies et des sociétés inclusives, durables et résilientes capables d'éviter et de résister à des chocs similaires. Cela souligne l'importance de veiller à ce que la relance économique après la COVID-19 soit plus écologique et plus inclusive. Cette étude contribuera donc également à l'identification et à l'articulation des mesures nécessaires pour permettre au secteur privé de jouer son rôle dans une relance verte axée sur la croissance verte, la création d'emplois, l'inclusion et la résilience aux chocs futurs.

1.1 But et résultats de l'étude

L'étude vise à produire et à fournir des données probantes et une base de connaissances sur les entreprises vertes et à identifier les mesures, les incitations et les conditions qui doivent être renforcées pour stimuler l'investissement vert afin de générer une croissance verte tout en créant des emplois et en assurant la résilience aux chocs, y compris ceux liés à aux changements climatiques, à l'épuisement des ressources et aux pandémies.

¹ Aux fins de la présente étude, le secteur privé désigne les organisations ou les entreprises qui exercent des activités de recherche de profit et qui détiennent une majorité de propriété privée (c.-à-d. qui ne sont pas détenues ou exploitées par le gouvernement). Il comprend des institutions financières et des intermédiaires financiers, des sociétés multinationales, des petites et moyennes entreprises, des coopératives, des entrepreneurs individuels et des agriculteurs qui travaillent dans les secteurs structurés et informels. Cette définition exclut les acteurs à but non lucratif, tels que les fondations privées. Elle est adaptée de Morgado et Lasfargues (2017).

² Dans cette étude, les entreprises vertes font référence à une activité commerciale rentable à faible teneur en carbone, résiliente aux changements climatiques et qui contribue à une utilisation optimale des ressources naturelles, réduit ou élimine les déchets et la pollution ou contribue à l'augmentation de la disponibilité, de la qualité ou de la productivité de l'eau, des forêts, des terres et d'autres actifs. À ce titre, les entreprises vertes pourraient également bénéficier des avantages, notamment la stabilité de la chaîne d'approvisionnement, des intrants ou du marché, la résilience aux changements climatiques ou l'exploitation des débouchés sur le marché vert.

Ce faisant, l'étude vise à orienter la prise de décisions et les investissements du secteur privé et à influencer la conception et la mise en œuvre de politiques publiques, de programmes et d'autres interventions visant à accroître les investissements verts privés susceptibles de générer une croissance verte tout en créant des emplois décents.

L'étude, suivie des activités de sensibilisation et de soutien opérationnel, devrait déboucher sur les résultats suivants :

- (i) Renforcement des stratégies nationales visant à accroître les investissements du secteur privé afin d'intensifier la croissance verte tout en créant des emplois ;
- (ii) Connaissance et appréciation accrues des avantages et des possibilités pour le secteur privé d'investir dans le commerce vert et capacité accrue du secteur privé à saisir les occasions d'affaires offertes par les voies de croissance verte dans certains secteurs ;
- (iii) Renforcement des connaissances, des compétences et de la capacité globale du secteur privé d'identifier, de concevoir et d'accroître les investissements dans les entreprises vertes, contribuant ainsi à la croissance verte et à la création d'emplois ;
- (iv) Renforcement des connaissances et de la capacité des décideurs à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des incitations pour les entreprises privées vertes afin de stimuler la croissance verte et l'emploi. À cet égard, l'étude contribuera à renforcer la capacité des pays d'élaborer, de réformer et de mettre en œuvre leurs cadres d'économie verte et leurs contributions déterminées à l'échelle nationale.
- (v) Renforcement des plateformes ou des réseaux pour accroître l'apprentissage par les pairs et la collaboration entre les acteurs du secteur privé et entre le secteur privé et les gouvernements.

L'étude comprend la préparation de rapports d'études de cas approfondis dans cinq pays sélectionnés (Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya et Zambie) et une étude régionale. Elle comprend également cinq réunions nationales de validation et une réunion régionale d'un groupe d'experts.

2. Objectifs des réunions de validation et de la réunion du groupe d'experts

Les réunions ont pour but de recueillir des contributions pour enrichir les rapports, de favoriser la prise en main des rapports et d'encourager l'adoption et la mise en réseau des connaissances sur les conclusions de l'étude, y compris les options politiques pour mettre en valeur le potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois en Afrique.

Les objectifs spécifiques des réunions sont les suivants :

- (i) Examiner les projets de rapports en tenant compte des termes de référence des études de cas de pays et de l'étude régionale. Ce faisant, les participants à la réunion identifieront les lacunes, fourniront des contributions d'experts et proposeront des révisions qui devraient servir de base à la mise au point définitive des rapports de pays et du rapport régional. Compte tenu de la crise COVID-19, les participants fourniront des contributions et des commentaires pour veiller à ce que les rapports finaux qui en résultent identifient et formulent des options politiques pour renforcer la résilience aux chocs, notamment ceux liés aux changements climatiques, à l'épuisement des ressources et aux pandémies.
- (ii) Identifier les éléments clés pour éclairer les principaux messages stratégiques des rapports.
- (iii) Offrir aux experts et aux praticiens une plateforme leur permettant de dialoguer, d'améliorer les connaissances, de créer des réseaux et d'encourager la coordination afin d'aider le secteur privé à stimuler la croissance verte et la création d'emplois en Afrique.

3. Durée et format de chaque réunion

Une réunion nationale de validation de deux jours sera organisée pour chacun des rapports d'études de cas de pays. Également, une réunion régionale de deux jours du groupe d'experts sera organisée pour l'étude régionale. Chaque réunion aura pour principale contribution le projet de rapport d'étude de cas de pays ou le projet de rapport d'étude régionale pour le cas de la réunion régionale du groupe d'experts. Afin d'orienter davantage ses délibérations, les participants à chaque réunion recevront également les termes de référence de l'étude concernée et la note conceptuelle portant sur toutes les études.

Les deux jours de chaque réunion seront organisés comme suit :

1. Journée une

(a) Présentation générale et débat sur le projet de rapport

Après une brève séance d'ouverture de chaque réunion, les participants suivront deux exposés mettant en lumière les principales conclusions du rapport d'étude. Les deux présentations seront regroupées comme suit :

- (i) Introduction
- (ii) Analyse de la situation et du potentiel des entreprises vertes dirigées par le secteur privé qui créent des emplois dans certains secteurs ;
- (iii) Conclusion et recommandations

Chacun des deux exposés sera suivi de brèves discussions visant à obtenir des éclaircissements et à formuler des observations générales.

(b) Groupes de travail chargés de procéder à des discussions approfondies et à un examen approfondi du rapport

Après la présentation générale en plénière et les discussions sur le projet de rapport, les participants seront divisés en quatre ou cinq groupes de discussion. Chaque groupe sera chargé d'examiner et de discuter de façon critique, en se fondant sur des enjeux ou questions clés³, les secteurs ou sous-sections choisis pour chaque étude nationale ou régionale. Ces secteurs sont :

- (i) Énergie ;
- (ii) Agriculture ;
- (iii) Fabrication ;
- (iv) Foresterie ;
- (v) Secteur de la gestion des déchets

De plus, chaque groupe examinera et formulera des commentaires aux éléments suivants :

- (i) Principaux messages politiques ;
- (ii) Présentation et structure du rapport ;
- (iii) Liens entre les secteurs, conclusions et recommandations orientées vers l'action pour « mettre en valeur le potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois ».

Avant la réunion, chaque participant choisira le chapitre ou la section du rapport qu'il aimerait examiner et, par conséquent, le groupe de travail auquel il participera. Un président et un rapporteur seront désignés pour chaque session.

2. Journée deux

(c) Exposés en séance plénière et débat sur les rapports/produits des groupes de travail

La deuxième journée de chaque réunion débutera par des présentations et des discussions sur les résultats de chacun des quatre ou cinq groupes de travail.⁴ Au cours des discussions, les participants à la réunion fourniront des contributions et des observations supplémentaires pour :

- (i) Chaque analyse sectorielle ;
- (ii) Présentation et structure du rapport ;
- (iii) Recommandations pratiques et réalistes concernant les interventions politiques visant à « mettre en valeur le potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois ».

³ Voir l'annexe 1 pour les questions qui devraient être abordées lors de la réunion de validation ou de la réunion du groupe d'experts

⁴ Les groupes de travail peuvent aussi s'articuler autour d'un chapitre donné ou d'une section donnée du rapport, selon la structure du projet de rapport.

(d) *Prochaines étapes*

Cette session examinera les prochaines étapes, les acteurs responsables et les calendriers, entre autres, en fournissant des intrants et des informations supplémentaires, la finalisation, la publication et la diffusion des rapports.

4. Programme de travail détaillé

Un programme de travail détaillé est proposé à l'annexe 2.

5. Résultats escomptés

Les principaux résultats attendus de chacune des réunions sont les suivants :

- (i) Des modalités et éléments convenus de finalisation des projets de rapports nationaux ou du rapport d'étude régional ;
- (ii) Des contributions aux principaux messages politiques de chaque rapport ;
- (iii) Renforcement du dialogue multipartite, de l'adoption des connaissances, de la mise en réseau et de la coordination sur les mesures visant à « mettre en valeur le potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois ».

6. Sorties attendues de la réunion

Les principales sorties de chacune des réunions de validation et de la réunion du groupe d'experts seront les suivantes :

- (i) Le rapport de la réunion, y compris les observations, les contributions et les recommandations des participants en vue d'enrichir le projet de rapport ;
- (ii) Les contributions et éléments convenus pour finaliser les principaux messages ; et
- (iii) Publications sur le Web.

7. Participation

La participation aux réunions respectives est fondée sur l'invitation faite aux experts ou décideurs de haut niveau désignés. Les réunions de validation et la réunion régionale du groupe d'experts rassembleront chacune environ 20 à 30 participants, y compris des décideurs politiques, des experts, des praticiens et des représentants issus d'institutions nationales, du secteur privé, du monde universitaire, d'organisations de la société civile et d'organismes compétents des Nations Unies, de la CUA, des CER menant des activités dans les domaines et secteurs de l'économie verte, de la planification économique, de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, de la foresterie, de l'environnement et de l'hygiène du milieu et du développement du secteur privé.

Les participants à chaque réunion nationale de validation proviendront en grande partie du pays visé par l'étude de cas, mais ils peuvent comprendre quelques-uns de l'extérieur du pays visé. Les participants à la réunion régionale d'experts proviendront des pays faisant l'objet de l'étude et d'autres pays d'Afrique et d'ailleurs.

Avant la réunion, les participants recevront les documents pertinents pour chaque réunion et décideront du groupe de travail auquel ils participeront (voir la section 3 ci-dessus).

8. Dates

Les dates des réunions sont les suivantes :

Réunion	Date
1. Réunion de validation du rapport d'étude sur le Cameroun	Les 21 et 22 septembre 2020 (à confirmer)
2. Réunion de validation du rapport d'étude sur la Côte d'Ivoire	Les 23 et 24 septembre 2020 (à confirmer)
3. Réunion de validation du rapport d'étude sur le Kenya	Les 28 et 29 septembre 2020
4. Réunion de validation du rapport d'étude sur l'Afrique du Sud	Les 6 et 7 octobre 2020 (à confirmer)

5. Réunion de validation du rapport d'étude sur la Zambie	Les 14 et 15 octobre 2020 (à confirmer)
6. Réunion régionale du groupe d'experts pour le rapport d'étude régionale	Les 4 et 5 novembre 2020 (à confirmer)

9. Dispositions administratives

(a) Lieu et inscription pour la réunion

Toutes les réunions se dérouleront virtuellement par l'intermédiaire de Microsoft Teams. En conséquence, tous les participants seront invités à participer virtuellement à la réunion.

(b) Documents de réunion

Avant chaque réunion, les participants recevront cet aide-mémoire, le programme de la réunion, le projet de rapport, la note conceptuelle et les termes de référence des études respectives.

10. Contacts

Toutes les communications relatives à la réunion doivent être adressées aux personnes responsables ou points focaux des réunions, comme suit :

Réunion	Responsabilité/point focal
1. Toutes les réunions	M. Nassim Oulmane, Chef de la Section de l'économie verte et bleue (GBES), Division de la technologie, des changements climatiques et des ressources naturelles (TCND), CEA, Courriel : oulmane@un.org Mme Tsigereda Assayehegn Asfaw, assistante principale chargée de la gestion des programmes, TCND, CEA, Courriel : assayehegne@un.org
2. Réunion de validation du rapport d'étude sur le Cameroun	Mme Laetitia Montero, économiste, GBES, TCND, CEA, Courriel : laetitia.montero@un.org Mme Jolien Thomas, stagiaire, GBES, TCND, CEA, Courriel : jolien.thomas@un.org Soutien technologique aux groupes de travail : 1. Laetitia Montero 2. Jolien Thomas 3. Nicolas Nahimana 4. Nonduduzo Ndlovu 5. Charles Akol
3. Réunion de validation du rapport d'étude sur la Côte d'Ivoire	Mme Laetitia Montero, économiste, GBES, TCND, CEA, Courriel : laetitia.montero@un.org Mme Jolien Thomas, stagiaire, GBES, TCND, CEA, Courriel : jolien.thomas@un.org Soutien technologique aux groupes de travail : 1. Laetitia Montero 2. Jolien Thomas 3. Nicolas Nahimana 4. Nonduduzo Ndlovu 5. Charles Akol
4. Réunion de validation du rapport d'étude sur le Kenya	M. Charles Akol, spécialiste des questions environnementales, GBES, TCND, CEA, Courriel : akol@un.org M. Nicolas Nahimana, stagiaire, GBES, TCND, CEA, Courriel : guy.nahimana@un.org Mme Nonduduzo Ndlovu, chercheuse, TCND, CEA, Courriel : nonduduzo.ndlovu@un.org Soutien technologique aux groupes de travail :

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laetitia Montero 2. Jolien Thomas 3. Nicolas Nahimana 4. Nonduduzo Ndlovu 5. Charles Akol
5. Réunion de validation du rapport d'étude sur l'Afrique du Sud	<p>M. Charles Akol, spécialiste des questions environnementales, GBES, TCND, CEA, Courriel : akol@un.org.</p> <p>M. Louis Lubango, spécialiste des questions environnementales, GBES, TCND, CEA, Courriel : lubango@un.org</p> <p>Mme Nonduduzo Ndlovu, chercheuse, TCND, Courriel : nonduduzo.ndlovu@un.org</p> <p>Soutien technologique aux groupes de travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Laetitia Montero 2. Jolien Thomas 3. Nicolas Nahimana 4. Nonduduzo Ndlovu 5. Charles Akol
6. Réunion de validation pour la Zambie	<p>M. Charles Akol, spécialiste des questions environnementales, GBES, TCND, CEA, courriel : akol@un.org</p> <p>Mme Nonduduzo Ndlovu, chercheuse, TCND, Courriel : nonduduzo.ndlovu@un.org</p> <p>Soutien technologique aux groupes de travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Laetitia Montero 2. Jolien Thomas 3. Nicolas Nahimana 4. Nonduduzo Ndlovu 5. Charles Akol
7. Réunion régionale d'experts	<p>M. Charles Akol, spécialiste des questions environnementales, GBES, TCND, CEA, Courriel : akol@un.org</p> <p>M. Louis Lubango, spécialiste des questions environnementales, GBES, TCND, CEA, Courriel : lubango@un.org</p> <p>Mme Laetitia Montero, économiste, GBES, TCND, CEA, Courriel : laetitia.montero@un.org</p> <p>Mme Jolien Thomas, stagiaire, GBES, TCND, Courriel : jolien.thomas@un.org</p> <p>Mme Nonduduzo Ndlovu, chercheuse, TCND, Courriel : nonduduzo.ndlovu@un.org</p> <p>M. Nicolas Nahimana, stagiaire, GBES, TCND, CEA, Courriel : guy.nahimana@un.org</p> <p>Soutien technologique aux groupes de travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Laetitia Montero 2. Jolien Thomas 3. Nicolas Nahimana 4. Nonduduzo Ndlovu 5. Charles Akol

Annexe 1 : Enjeux/questions clés que les réunions de validation et d'experts aborderont

Veillez noter que les questions en caractères gras et avec (***) doivent faire l'objet d'une attention particulière et être classées par ordre de priorité.

- (i) *****Compte tenu des objectifs et des termes de référence de l'étude, quels sont les domaines ou aspects de l'étude qui n'ont pas été abordés ou qui doivent être améliorés pour finaliser le projet de rapport ?**
- (ii) Où est le plus grand potentiel pour le secteur privé en ce qui concerne la croissance verte et la création d'emplois ? Quelles entreprises vertes, quels secteurs prioritaires, etc. ?
- (iii) Qui sont les champions du secteur privé déjà engagés dans le commerce vert, quels sont les principaux facteurs de réussite ?
- (iv) Quel rôle critique les PME pourraient-elles jouer et quelles principales interventions pouvant leur permettre de stimuler la croissance verte et la création d'emplois, en particulier en examinant l'impact disproportionné de la COVID-19 sur les PME ?
- (v) *****Quel aspect de l'étude doit-il renforcer l'analyse de la COVID-19 et de ses liens avec le rôle et la capacité du secteur privé à stimuler la croissance verte ? Que faut-il mettre en œuvre pour permettre au secteur privé de jouer un rôle efficace dans une relance verte après la COVID-19 ?**
- (vi) ***** Quelles sont les voies transformatrices ou porteuses de changements, les feuilles de route et les mesures politiques qui doivent être entreprises pour mettre en valeur le rôle du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois ? Quels sont les facteurs cruciaux en place et nécessaires pour déclencher le potentiel du secteur privé ? L'étude a-t-elle identifié et présenté ces voies et facteurs de transformation ?**
- (vii) Quels sont les champions du secteur privé, les réseaux de partenaires, les coalitions, les forums existants et que peuvent-ils faire pour soutenir le secteur privé à stimuler la croissance verte et à la création d'emplois ?
- (viii) ***** À l'avenir (et à inclure dans le rapport) :**
 - **Quelles sont les interventions pratiques et immédiates que le pays et les partenaires doivent prioriser ?**
 - **Quelles sont les actions et interventions concrètes et réalistes que des partenaires tels que la CEA et d'autres organismes des Nations Unies, la CUA et les bailleurs de fonds, en collaboration avec le ministère chef de file ou les acteurs du secteur privé ou de la société civile, pourraient élaborer et mettre en œuvre dans l'immédiat, à moyen et à long terme pour soutenir le secteur privé à jouer son rôle dans la croissance verte ? — Elles pourraient être dans les domaines du renforcement des capacités, du renforcement des partenariats, du financement, de l'accès à la technologie, de l'innovation, du financement, du développement/de la mise en œuvre de stratégies ou des plans d'action pour permettre au secteur privé de stimuler la croissance verte.**
 - **Quels domaines nécessitent une recherche ou une analyse plus poussée des politiques et pourquoi ?**
- (ix) Quels sont les principaux messages ou domaines de messages clés qui devraient être mis en évidence dans le rapport d'étude ?
- (x) Quelles sont les ressources/références que le consultant devrait utiliser pour enrichir le rapport ?

Annexe 2 : Projet de programme de travail

Réunion de validation/d'experts pour l'étude sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois dans des pays africains sélectionnés

PROGRAMME DE TRAVAIL

Journée une

9 h 45 - 10 h 00 **Inscription des participants**

10 h 00 - 10 h 15 **Session d'ouverture**

Président : M. Nassim Oulmane, Chef de la Section de l'économie verte et bleue (GBES), Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles (TCND), CEA

- Mot de bienvenue de M. Jean-Paul Adam, Directeur, TCND, CEA
- Allocution de M. William Lugemwa, Directeur PSDFD, CEA (ou son représentant)
- Allocution du représentant du ministère focal ou de l'institution focale pour l'étude de cas de pays

10 h 15 - 11 h 15 **Présentation du projet de rapport par le consultant**

Brefs débats généraux, y compris des éclaircissements

11 h 15 - 13 h 15 **Groupes de travail pour un examen approfondi du projet de rapport**

- Énergie
- Agriculture
- Fabrication
- Foresterie
- Secteur de la gestion des déchets

Journée deux

9 h 45 - 10 h 00 **Inscription des participants**

10 heures - 11 h 30 **Session plénière : Présentation et discussions sur les résultats des groupes de travail**

Président : Représentant du ministère/département focal ou organisme chargé de l'étude de cas par pays

11 h 30 - 11 h 45 **Session plénière : Prochaines étapes et voie à suivre**

11 h 45 - 12 h 00 **Clôture de la réunion**

- Représentant du ministère focal ou de l'institution focale
- Représentant de PSDFD, CEA
- Nassim Oulmane, Chef de Section, GBES, TCND, CEA